

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUIN 2023
DELIBERATION N° DE-2023-103

L'an deux mil vingt-trois, le 1er juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE (jusqu'à la délibération DE-2023-124), Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON (à partir de la délibération DE-2023-103), Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, M. DAUBISSE, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL (à partir de la délibération DE-2023-111), Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ (à partir de la délibération DE-2023-111).

Absents représentés par pouvoir :

M. LACASSAGNE à Mme LAUQUE (à partir de la délibération DE-2023-125) ; M. LAIGUILLON à M. LACASSAGNE (jusqu'à la délibération DE-2023-102) ; Mme BISAUTA à Mme HARDOUIN-TORRE ; Mme VOISIN à Mme MARTIN-DOLHAGARAY ; Mme MOTHES à M. ERREMUNDEGUY ; M. BOUTONNET-LOUSTAU à Mme LOUPIEN-SUARES, M. BERGÉ à Mme HERRERA LANDA (jusqu'à la délibération DE-2023-110).

Absent(s) :

Mme ZITTEL (jusqu'à la délibération DE-2023-110).

Secrétaire :

M. SUSPERREGUI

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – DIDAM - Exposition Omar Victor Diop.

L'exposition estivale du DIDAM, présentée du 30 juin au 17 septembre 2023, est consacrée au photographe sénégalais de renommée mondiale, Omar Victor Diop. Elle est élaborée en partenariat avec la Galerie André Magnin située à Paris.

Né en 1980 à Dakar, Omar Victor Diop développe un intérêt pour la photographie dès son plus jeune âge. Diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris, il débute véritablement la photographie alors qu'il travaille encore dans la communication. Un ami photographe l'encourage à exposer en 2011 aux Rencontres de Bamako, biennale de photographie africaine, où il se fait particulièrement remarquer. En dix ans à peine, il connaît une ascension fulgurante dans le monde de l'art contemporain et présente ses créations à la Fondation Vuitton, à la Maison Européenne de la Photographie ou encore au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain de Rabat. Ses œuvres ont été acquises par de nombreux collectionneurs et institutions, l'une d'entre elles se trouve dans la collection du Frac-Méca Nouvelle Aquitaine.

Affectionnant le mélange de la photographie avec la création textile, le stylisme et l'écriture créative, Omar Victor Diop travaille le motif, le symbole et la mise en scène et dégage de grands thèmes récurrents faisant lien entre l'Histoire et la modernité des sociétés africaines.

Omar Victor Diop offre par son travail un regard radicalement différent de celui porté le plus souvent sur les sociétés africaines, loin d'une vision stéréotypée, et dresse le portrait d'une génération créative, ambitieuse et urbaine en capturant sa diversité et son style de vie.

Par cette programmation inédite à Bayonne, la Ville entend ouvrir les perspectives et le débat artistique autour des notions de cultures croisées, de mixité et d'histoire partagée. Mémoire et vivre-ensemble se retrouvent à la croisée de ces thématiques peu souvent questionnées sur le territoire bayonnais.

En proposant de découvrir cette démarche photographique contemporaine imprégnée par plusieurs courants de l'histoire de l'art, le DIDAM offre une plongée dans une esthétique chaleureuse et symbolique, tout en accompagnant les différents questionnements véhiculés par l'artiste dans son œuvre : l'Histoire croisée et marquante entre les mondes africains et occidentaux, les luttes du peuple noir depuis plusieurs siècles, la créativité africaine dans le monde contemporain, les enjeux environnementaux et climatiques, les migrations humaines...

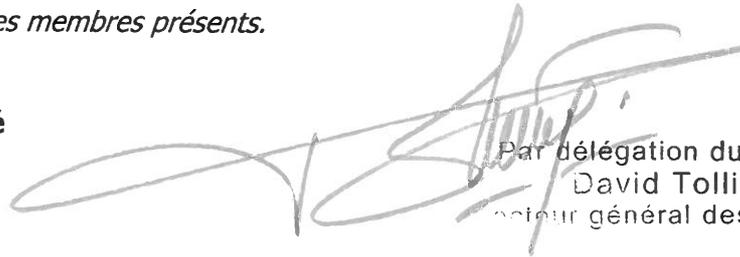
À travers une cinquantaine d'images, des textes explicatifs et des vidéos, cette exposition sera ainsi accompagnée d'un programme culturel spécifique, ouvrant autant à la connaissance (visites commentées, rencontre avec l'artiste, visite mémorielle autour de l'histoire esclavagiste et coloniale) qu'à la pratique artistique (ateliers photo, écriture, couture ou yoga) ou encore à des temps de lectures et ateliers plastiques en famille et pour les plus jeunes, ainsi que des concerts et des siestes musicales pour s'imprégner avec poésie des images de ce parcours.

La Ville met à disposition de ce projet un budget de 30 000 € consacré à la réalisation des outils de communication (affiches, dépliants, cartons d'invitation, communication dématérialisée), la signalétique de l'exposition (lettrages, cartels, panneaux extérieurs), le montage technique, le vernissage et le programme de médiations.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats et conventions amenés à être établis pour la mise en œuvre de cette exposition.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité



Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne